

Règlement du jeu concours Kontiki

1. Kontiki organise un jeu gratuit sous l'intitulé « Partez dans le grand nord »
2. Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en Suisse. Sont exclus de la participation au jeu, tous les membres des sociétés organisatrices et par extension à leur famille.
3. Pour participer c'est simple et gratuit. Il suffit de s'inscrire comme participant selon les modalités de jeu fournies dans les annonces faites par chaque média, soit le magazine Génération, le journal GHI et la radio 7 Radio.
Toute demande de remboursement de frais liés à la participation au jeu est exclue
Des membres d'une même famille peuvent participer au jeu mais ne peuvent s'inscrire qu'une seule fois sur chaque média.
4. Le jeu se déroulera durant le mois de Septembre 2017.
 - Dans le numéro de Septembre pour le magazine Génération
(Délai de participation le 30 Septembre)
 - Dans le numéro du 14 au 21 Septembre pour le journal GHI
(Délai de participation le 27 Septembre)
 - Semaine 39 pour 7 Radio
(Délai de participation le 30 Septembre)
5. Kontiki se réserve le droit d'annuler ou de proroger les dates de déroulements du jeu si des conditions extérieures à sa volonté l'exigeaient. Toutes les participations au jeu sont conditionnées à la parfaite lisibilité du nom et coordonnées du participant. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant dont tout ou partie de ses coordonnées seraient illisibles.
6. Chaque média (Génération, GHI et 7 radio) organisera un tirage au sort, à la date de son choix, afin d'attribuer les vouchers qui leurs seront attribués (3 vouchers d'une valeur de 100 CHF par média). Chaque média fera parvenir son lot aux gagnants. Le tirage au sort et l'envoi des lots se feront sous la responsabilité et à la charge de de chaque média et ne saurait engager la responsabilité de Kontiki.

Génération, GHI et 7 radio feront parvenir au plus vite à l'organisateur l'ensemble des coordonnées des participants. Un tirage au sort final sera effectué parmi l'ensemble des participants des trois médias et attribuera le super lot soit

6 billets d'avions sur le vol direct Kontiki en classe économique pour Rovaniemi en Laponie au départ de Zurich, la location d'un chalet pour 6 personnes pour une semaine : 7 nuits-8 jours à Luosto les transferts (en Laponie) de /à l'aéroport).

Le tirage au sort réalisé par Kontiki sera effectué dans un délai raisonnable.

7. Ce jeu est doté d'un séjour d'une valeur de 8 400 chf et de 9 vouchers d'une valeur unitaire de 100 chf.

Les lots pourraient être changés, par l'organisateur, si des éléments extérieurs venaient à perturber le jeu. Les dotations ne peuvent être ni échangées, ni remboursées par les gagnants. Les dotations ne sont pas cessibles. Les dotations sont assujetties aux conditions de voyages fixées par Kontiki. Passé le délai d'utilisation donné par l'organisateur les dotations sont annulées systématiquement sans aucun recours possible par les gagnants. L'organisateur ne serait être tenu pour responsable en cas d'annulation ou de problèmes techniques ou humains liés à l'utilisation totale ou partielle des dotations.

8. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de problème technique qui pourraient survenir suite à une utilisation d'un appareil lors de l'enregistrement de sa participation. La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et le renoncement à tout recours envers les organisateurs du concours.
9. Conformément à la réglementation en vigueur, les informations données sont destinées exclusivement aux organisateurs et ne seraient être ni vendues, ni cédées à un tiers de quelque manière que ce soit.